

Réunion 24 Janvier 2022 à Varennes-Vauzelles

Présidence : Mme. Françoise VALLET

Membres présents : Mme OSBÉRY, MM. ALDAX, BERFORINI, MAY, NOGUES

Membres invités : MM. BUCHETON, LAVALETTE

1. Au niveau sportif

1.1. Mesures sanitaires

À compter du 24 janvier 2022, le « Pass vaccinal » entrera en vigueur pour les personnes de 16 ans et plus.

Qu'est-ce que le « pass vaccinal » ?

Le « Pass vaccinal » consiste en la présentation de l'une de ces trois preuves :

- **Certification de vaccination** (schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles) ;
- **Certificat de rétablissement** de plus de 11 jours et moins de six mois ;
- **Certificat de contre-indication à la vaccination.**

Une dérogation permettant d'utiliser **un certificat de test négatif de moins de 24h dans le cadre du « pass vaccinal » sera possible jusqu'au 15 février** pour les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin d'ici là, dans l'attente de leur deuxième dose.

Pour les mineurs âgés de moins de 12 à 15 ans : présentation du PASS SANITAIRE soit par :

- Un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet
- Un certificat de rétablissement au Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.
- Un test RT-PCR ou antigénique négatif de moins de 24 heures.
- Un certificat de contre-indication médicale faisant obstacle à la vaccination

À compter du 16 février

- Les **discothèques**, fermées depuis le 10 décembre, **pourront rouvrir dans le respect du protocole sanitaire.**
- Les **concerts debout** pourront reprendre dans le respect du protocole sanitaire.
- **La consommation sera à nouveau possible dans les stades, cinémas et transports, de même que la consommation debout dans les bars.**

Une communication sera faite aux clubs et mise sur le site dès que les documents officiels (Hotline) nous seront envoyés.

1.2. La poursuite des Coupes jeunes futsal ou pas

Le bureau se prononce pour la reprise mais en limitant à 3 personnes le nombre d'accompagnateurs, y compris l'éducateur, par équipe afin de limiter le nombre de personnes dans les gymnases.

Ceci concerne les catégories U11, U13, U15, U18 et avec comme dates retenues le 29 Janvier et le 5 Février.

Les finales prévues à la Maison des Sports les 12 et 13 février seront dotées de coupes et bons d'achat.

1.3. Futsal seniors

Du fait du manque d'arbitres pour l'organisation d'un critérium Futsal, il a été décidé d'organiser un plateau avec les clubs engagés en Coupe Nationale et les 2 sections Futsal spécifique.

Ce plateau se déroulera le 28 Janvier 2022 à CHATEAU CHINON et le vainqueur représentera le District à la Finale Régionale à DIJON le 12 Février.

1.4. Point sur Championnats seniors et jeunes

Championnats seniors

Bernard MAY nous informe que le 30 janvier il est prévu une journée de rattrapage.

Si toutes les rencontres programmées se jouent, les D1, D2, D3 seront à jour de leurs calendriers.

Championnats jeunes

Alain BUCHETON indique que le plateau de brassage U13, qui aurait dû avoir lieu en Décembre, se déroulera le WE des 29/30 janvier 2022.

Le bureau valide l'organisation présentée par Alain BUCHETON.

2. Au niveau du DNF

2.1. La poursuite du télétravail

En respect des mesures sanitaires, le télétravail de tous les salariés a été prolongé jusqu'au 1^{er} février.

2.2. Présentation rapide du schéma DAP avant envoi officiel à la LBFC

La LFA et la DTN ont préparé un document qui est le fruit d'une réelle co-construction avec les territoires et qui vise à soutenir la mise en place des différents projets autour des dix axes considérés dans le DAP jusqu'en 2024.

Les responsables développement et de l'animation des pratiques (DAP) se sont réunis plusieurs fois pour formaliser le schéma du DNF autour des axes proposés :

- Le football en milieu scolaire
- Le football des enfants
- Le football des jeunes
- Le football des adultes (activation fédérale ultérieure)
- La pratique féminine
- Le futsal
- Le beach soccer
- La pratique « loisirs »
- La pratique inclusive (activation fédérale ultérieure)
- La structuration des clubs

Les grandes lignes de ce plan départemental sont présentées aux membres du bureau Elles seront réexaminées le vendredi 28 janvier pour validation avant envoi à la LBFC puis à la FFF.

Pour information, les retours des schémas des différents districts permettront d'alimenter les futures réflexions de la Ligue du Football Amateur en ce qui concerne les conventions d'objectifs.

2.3. Les tablettes...

La Ligue Bourgogne FC a proposé de reprendre à son compte cette opération.

Sur les 734 clubs contactés, il y a eu 289 retours de clubs (39%) soit 571 demandes de tablettes.

Pour le District de la Nièvre, sur les 64 clubs contactés : 21 retours de clubs (32%) et 42 demandes de tablettes, ce qui ne correspond pas au nombre donné lors du questionnaire que nous avons adressé aux clubs (52 tablettes avaient été demandées).

La Ligue est en train d'étudier toutes les réponses à l'appel d'offres...

Les prix ont énormément augmenté...

Le DNF envisage d'aider les clubs pour l'achat de ces tablettes. Le montant de cette aide sera fixé quand le prix des tablettes retenues sera connu.

2.4. Groupes de travail au sein du DNF

Recrutement et fidélisation Arbitrage

Lors des réunions de secteurs et de l'Assemblée Générale, il a été abordé le gros problème de l'arbitrage et plus principalement celui du manque d'arbitres.

Il avait été convenu qu'un groupe de travail se pencherait sur ce sujet.

Suite au contexte COVID, le groupe n'a pu se réunir mais le dossier reste d'actualité.....

Formations

De même lors des réunions de secteurs, il avait été soulevé le besoin en formation des nouveaux dirigeants.

Un mail a été envoyé à tous les clubs pour recenser les besoins. (FMI, Footclubs, bases de comptabilité, secrétariat, délégué de club ...).

Le contexte actuel de recrudescence du Covid et les préconisations gouvernementales nous ont obligés à différer ces formations.

Nous reviendrons vers les clubs qui nous avaient sollicités (Château-Chinon et Marzy) dès que nous aurons plus de visibilité sur l'évolution de la situation.

Toutefois, nous rappelons aux clubs qu'ils peuvent déjà trouver quelques renseignements très utiles sur le site internet du District dans la partie :

Documents → Documents utiles → Fiches pratiques LFA
→ Tutoriels Footclub

2.5. Sport Comm : date de la rencontre

Suite à certains retards de livraison et le renouvellement de la convention, la présidente a proposé à Samuel GAUTHIER et Lionel RIBEROL de les rencontrer, avec des membres du bureau, pour faire un point d'étape sur la convention.

Cette rencontre permettra également de finaliser la commande des paires de but de l'opération (U6-U9, eux aussi ont « Droit au But ») du budget participatif du Conseil Départemental.

La date retenue est le 14 février 2022.

2.6. Travaux siège du DNF

Alain ALDAX fait un point sur les travaux :

- Concernant le manque de chauffage de la grande salle de réunion, ceci est lié à la dégradation de l'unité extérieure de la pompe à chaleur par un véhicule non identifié. Une démarche est en cours auprès de notre assureur et nous sommes en attente du devis de l'artisan contacté.

- Notre photocopieur actuel est incompatible avec notre nouveau système informatique : il a donc fallu procéder à son remplacement. Le nouvel appareil sera livré le 1^{er} février 2022. Les coûts d'abonnement seront sensiblement identiques.

- Il va bientôt falloir revoir notre réseau téléphonique et passer par le système protocole IP (protocole internet par la fibre optique) et des devis seront demandés à Orange et SFR.

2.7 Point financier

Sylvie OSBERY nous informe que 7 clubs sont en retard de paiement.

Une relance par courrier sera faite.

3. Ordre du Jour CD du 01/02/2022

Ce Comité de Direction sera le 1^{er} de l'année : ce sera un CD de reprise des activités

L'ordre du jour provisoire portera sur :

- 17h30 1. Évènements, invitations
- 17h35 2. Courriers, communications
- 17h45 3. Adoption PV
 - Comité de Direction du 14 décembre 2021 paru sur le site internet du District le 22 décembre 2021 et dans Nièvre Football n° 543 du 23 décembre 2021
 - Bureau du Comité de Direction du 24 janvier 2022
- 17h50 4. Informations de la Présidente
- 18h05 5. Point financier
- 18h25 6. Point sur les compétitions
 - 6.1. Au niveau Seniors
 - 6.2. Au niveau Jeunes (AB)
 - 6.3. Au niveau des Coupes
- 18h50 7. Questions diverses

4. Questions diverses

→ Joseph BERFORINI nous fait part de la demande du club de LA GUERCHE pour intégrer le critérium vétérans en septembre prochain.

↳ Accord du Bureau mais il faudra que le club de LA GUERCHE fasse une demande officielle aux Districts du CHER et de la NIEVRE.

Il nous demande également s'il sera possible dans le cadre de la VES de procéder à une dotation de chasubles. Il faut compter sur une commande 300 chasubles pour un coût d'environ 2000€.

→ Guy LAVALETTE fait un point sur la réunion FAFA à laquelle il a participé : 2 dossiers nivernais ont été validés : Decize pour l'éclairage et Garchizy pour des vestiaires (sous réserve d'envoi de documents).

→ Françoise VALLET rappelle les prochaines dates des Bureaux et des Comités de Direction.

Rappel dates bureaux :

- 28 février
- 28 mars
- 25 avril
- 23 mai
- 27 juin

Rappel dates CD :

- 01 février
- 08 mars
- 12 avril
- 10 mai
- 14 juin (FV absente ?)
- 05 juillet

La Présidente du District : Françoise VALLET



Le Secrétaire de séance : Alain ALDAX

